Bulletin d'information du PNUD Burkina Faso

Le Partenariat en Action

PNUD
Au service des peuples et des nations

L'Actualité du PNUD n° 000 de Décembre 2014

JOURNEE ANTI CORRUPTION

ZERO CORRUPTION = 100% DEVELOPPEMENT

FOCUS

LA CORRUPTION

P.3

PROGRAMME

GOUVERNANCE LOCALE ET ADMINISTRATIVE

P.4-5

POLITIQUES & STRATEGIES

LA CROISSANCE INCLUSIVE

P.14-15

EDITORIAL

Pascal Karorero
Représentant Résident du PNUD, Coordonnateur du Système des Nations Unies au Burkina Faso

« Le Partenariat en Action » est un bulletin avec une périodicité trimestrielle du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Burkina Faso

L'objectif de ce bulletin trimestriel est de mettre à la disposition de nos partenaires et du grand public, les informations sur les événements saillants de l'action du PNUD au cours du dernier trimestre. Ce bulletin viendra également compléter et relayer les renseignements et les informations essentiels sur : qui nous sommes, ce que nous faisons, où nous le faisons, pourquoi et comment nous le faisons, quelles sont nos ressources, leur provenance et nos partenaires sur le terrain que l'on peut déjà retrouver sur notre site web www.bf.undp.org

Le contenu de ce bulletin portera sur la mise en œuvre des projets et programmes et des études qui bénéficient de l'appui du PNUD au Burkina Faso. On pourra y trouver des informations sur les conclusions des visites de terrain et les témoignages des personnes bénéficiaires de ces projets, les rencontres avec la partie nationale, les tenues des comités de pilotage, les missions d'évaluations, les activités de promotion et de plaidoyer pour le développement humain et les leçons apprises de la mise en oeuvre des projets et programmes.
A la lecture de ce premier numéro de notre bulletin trimestriel, vous nous rendrez un grand service en nous faisant part de ce que vous aurez aimé, de ce qui vous aura paru superflu et de ce que vous auriez voulu y trouver mais qui n' y est pas encore. A cet effet, prière contacter l'Equipe de Rédaction.
Rendez-vous est pris pour mars 2015 pour le prochain numéro.

Pascal Karorero

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Maleye Diop

EDITEUR
Mahamadi Ouédraogo

COORDONNATEURS DE LA RÉDACTION
Mahamadi Ouédraogo
Laetitia Ouoba

RÉDACTEURS
Dieudonné Kini
Hama Traoré
Salifou Zoungrana
Hervé Kouraogo
Ouarda Derafa
Idrissa Lamizana
Mahamadi Ouédraogo
Laetitia Ouoba

STAGIAIRES
Stéphanie Zoungrana
Ferdinand Koanari

CONCEPTION ET MISE EN PAGE
Mahamadi Ouédraogo
Laetitia Ouoba

RELECTEURS
Hervé Kouraogo
Dieudonné Kini
Hama Traoré
Ouarda Derafa

PHOTOS
PNUD Burkina Faso

ADRESSES

PNUD
34, Avenue du CES
Immeuble des Nations Unies
01 BP 575 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél. : 226.25.30.67.62/63/64
Facsimile: 226.25.33.27.46
Courriel: registry.bf@undp.org
Visitez notre site web :
www.bf.undp.org

LA CORRUPTION

Une atteinte à la démocratie

La 9ème édition des Journées nationales du refus de la corruption s'est déroulée au Burkina Faso du 1er au 09 décembre 2014, autour du thème : « En finir avec l'impunité et la mal gouvernance pour une véritable stabilité ».

Mahamadi OUEDRAOGO

Sur le plan national, plusieurs activités étaient prévues au programme de cette 9ème édition des Journées nationales du refus de la corruption dont : (i) un grand panel sur le thème : "Le gel et le recouvrement des biens mal acquis des dignitaires du régime déchu de Blaise Compaoré" ; (ii) 14 conférences publiques dont sept à Ouagadougou (iii) une projection-débat du film « Les biens mal acquis » ; (iv) l'enregistrement du plateau des jeunes « regard des jeunes » sur la BF1 et (v) des jeux radiophoniques, des cinés débat, etc.

Au niveau du Système des Nations Unies, le Coordonnateur Résident et Représentant Résident du PNUD a été l'invité de l'émission Canal ONU sur la Télévision Nationale du Burkina (TNB) qui a été enregistrée le vendredi 12 décembre et diffusée le samedi 13 décembre 2014 à 19h00.

La lutte contre la corruption requiert la contribution de tous. C'est conscient de cela que l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat (ASCE), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Réseau Africain des Journalistes pour l'Intégrité et la Transparence (RAJIT) et le Réseau National de Lutte Anti-Corruption (REN-LAC) s'organisent de manière consensuelle pour la commémoration de la Journée et l'animation commune d'activités autour du thème.

La corruption est un phénomène d'envergure mondiale dont les pauvres sont les premières victimes, car elle fait obstacle à une croissance économique solidaire et prive les services essentiels d'un financement vital. La corruption influe sur le sort de millions de personnes, à tous les stades de leur existence. Qu'elle soit grande ou petite, active, passive ou discrète, la corruption est néfaste pour le progrès social et économique.

Pour cette édition, le Secrétaire Général des Nations Unies renouvelle son appel pour que chacun s'engage, partout dans le monde, à briser la chaîne de la corruption. Il invite instamment chaque nation à ratifier et appliquer la Convention des Nations Unies contre la corruption. Les mesures audacieuses auxquelles elle a déjà donné lieu dans les domaines de la prévention, de la législation, de la coopération internationale et du recouvrement d'avoirs mal acquis ont permis de grands progrès, mais il faut en faire beaucoup plus.

L' émission s'est terminée par un appel lancé à tout le monde pour contribuer à mettre fin à la corruption et se mettre au service de la justice et de l'équité. Plus personne au monde ne peut tolérer la corruption, ni sur le plan financier, ni sur le plan moral. ❐

GOUVERNANCE LOCALE ET ADMINISTRATIVE

PCD 2015-2019: l'eau potable, priorité des priorités de la commune de Koumbri

Les acteurs de la commune de Koumbri, en collaboration avec le sous-Programme de Renforcement de la Gouvernance Locale et Administrative (PRGLA) appuyé par le PNUD, sont en passe de mettre en place une version actualisée de leur Plan Communal de Développemnt (PCD). La rencontre de restitution du rapport provisoire a eu lieu du 2 au 3 octobre 2014. Elle a regroupé les membres de la commission ad hoc communale d'appui à l'élaboration du PCD composés d'élus locaux, des agents des services techniques et déconcentrés de l'Etat, des organisations de la société civile, avec à leur tête le Maire de la commune, en présence des experts du Bureau d'études qui a produit le plan et des représentants du PRGLA.

Par Fréderic Kpamber Mètouor-mane HIEN,

Une vue des conseillers sortis dans leur grand nombre pour le développement de leur commune

Dans le processus d'élaboration d'un Plan communal de développement (PCD), il y a différentes étapes dont celles de la restitution et de planification des activités. Les acteurs clés impliqués dans le processus d'élaboration du PCD couvrant la période 2015-2019 de la commune de Koumbri viennent de franchir ces deux étapes.

Ce processus bénéficie de l'appui financier du sous-programme de renforcement de la gouvernance locale et administrative (PRGLA) initié conjointement entre le gouvernement et le PNUD et de l'appui technique du Cabinet Conseil pour le Développement (CCD SARL).

Rendre disponible l'eau potable, priorité des priorités de la commune

Koumbri est une commune rurale de la province du Yatenga située à 30 km de Ouahigouya le chef-lieu. Cette commune qui s'étend sur une superficie d'environ 828 km2 a une population qui connaît une forte croissance selon le rapport diagnostic en élaboration.

De 44 535 habitants en 2006, sa population est estimée actuellement à 59 322 habitants. Cette forte croissance de la population ajoutée au développement de l'orpaillage met les habitants de cette localité sahélienne, caractérisée par l'assèchement précoce des points d'eau en saison sèche, face à la difficulté d'accès.

GOUVERNANCE LOCALE ET ADMINISTRATIVE

PCD 2015-2019: l'eau potable, priorité des priorités de la commune de Koumbri

Le Maire a avoué qu'en matière d'accès à l'eau potable, sa commune est encore très loin de l'objectif national qui est d'un forage pour 300 habitants au regard des données provenant des différents villages et des demandes liées à l'eau. « Le manque de points d'eau fait que de nombreuses femmes parcourent quotidiennement de longues distances pour obtenir de l'eau » selon son constat. Cette dure réalité légitime le choix unanime de l'accès à l'eau comme priorité première de la commune par les concernés pour les cinq prochaines années.

Si les moyens le permettent, au moins 75 forages supplémentaires devront être mis en place. Aussi pour permettre de disposer de l'eau pendant la saison sèche, l'aménagement des retenues d'eau s'impose. L'existence de retenues d'eau va également favoriser le développement des activités économiques locales comme le maraîchage et satisfaire les besoins d'abreuvage des animaux, l'élevage et le maraîchage qui constituent les principales activités économiques des populations de la région du Nord. « Il est aussi important de former les usagers sur la gestion des ressources en eau. » a indiqué la première responsable communale.

Contrer la disparition de la forêt

L'innovation majeure voulue à travers les PCD dits de 2e génération en cours d'élaboration, est la prise en compte des nouveaux défis du développement ou thématiques émergentes.

Dans la commune de Koumbri, le défi majeur à ne pas omettre dans le PCD à venir est selon la première responsable, Hélène NANA « la pression démographique qui menace la forêt. En fait, la population croît de façon exponentielle sans oublier la pratique de l'orpaillage très développée dans la commune, ce qui a des effets dévastateurs sur la nature, en particulier les ressources forestières ». Et « il faut des actions concrètes de verdissement de la commune à travers les plantations d'arbres les campagnes de sensibilisation, » a-t-elle ajouté.

J'ai consacré tout ton mon temps à l'élaboration du PCD de ma commune car c'est pour moi la porte d'entrée pour le développement « foi de Hélène NANA, Maire de Koumbri

Retraite annuelle des VNUs

Les Volontaires des Nations Unies renforcent leurs capacités

Une photo de famille des VNUs

La Retraite annuelle des Volontaires des Nations Unies s'est tenue à Bobo Dioulasso du 24 au 26 Novembre.

Ouarda Derafa

Trente deux (32) volontaires affectés auprès du UNHCR, UNFPA et UNDP ont pu faire le déplacement, en provenance de Dori, Djibo, Dédougou, Ouahigouya et Ouagadougou.

Objectifs de la Retraite

Cette rencontre a été l'occasion de renforcer l'esprit de groupe et poser les jalons d'une nouvelle dynamique dans les missions respectives des VNU, ainsi que leur attache avec l'unité VNU au Burkina.

La chargée de programme VNU a ainsi exposé la stratégie globale pour 2014-2017 ainsi que la stratégie pays pour l'année 2015, incluant les attentes envers les volontaires.

L'accent a été mis sur le renforcement des capacités et le développement personnel comme pivot essentiel dans leur mandat et également dans l'approche à privilégier au quotidien dans l'accomplissement des responsabilités.

Partage d'expériences

Les volontaires ont pu partager leurs expériences à travers la présentation de leurs activités et l'on a pu observer une grande diversité d'expertise et un réel engagement.

L'implication des collègues du PNUD à cette retraite a constitué un atout considérable. Laetitia Ouoba, assistante communication, a formé les volontaires sur

Retraite annuelle des VNUs

Les Volontaires des Nations Unies renforcent leurs capacités

l'utilisation efficace des réseaux sociaux pour promouvoir leurs activités et Banding Dramé a fait un point sur la situation de la sécurité qui a été bien apprécié eu égard au contexte national.

Hervé Kouraogo, ancien VNU aujourd'hui expert économiste, a présenté le Rapport Mondial sur le Développement Humain 2014. Les volontaires ont pu situer leur action au sein des défis à relever au Burkina Faso et ont également profité de l'expérience personnelle d'Hervé.

Enfin, la session largement plébiscitée par les volontaires a été celle sur le développement personnel, proposée par José Wabo, le Deputy Country Director (Operations) du PNUD. Monsieur Wabo a représenté le management du PNUD et a coaché les volontaires qui ont accueilli très positivement les orientations exposées.

Virée dans la nature

L'excursion à Banfora a renforcé l'esprit d'équipe et a constitué un excellent break pour les volontaires qui ont beaucoup apprécié ce moment de détente.

Les évaluations collectées à l'issue de la Retraite ont été très favorables et vont servir de feuille de route pour l'Unité VNU qui travaillera notamment à rendre plus régulières dans l'année les rencontres entre les VNUs. ☐

Une virée sur le lac Tingrela

OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT(OMD)

Suivi-Evaluation des OMD au Burkina Faso

Evaluation globale des OMD à un an de l'échéance

A une année de l'échéance fixée pour la réalisation des OMD (31 décembre 2015), le Burkina Faso à l'instar d'autres pays en développement s'attèle à évaluer le chemin parcouru depuis le début de leur mise en œuvre au lendemain de l'Assemblée générale des Nations Unies de septembre 2000. C'est dans ce cadre que le gouvernement à travers le Ministère de l'Economie et des Finances a entrepris avec l'appui du Système des Nations Unies (SNU) de commanditer des évaluations thématiques pour rendre compte par OMD des progrès vers l'atteinte des cibles fixées. Ces évaluations thématiques prévues pour démarrer en fin décembre 2014 feront l'objet d'une synthèse globale en février 2015 sous forme d'un rapport global d'évaluation des OMD. Outre l'appui technique apporté, le PNUD contribue financièrement au budget du processus aux côtés des autres agences du SNU.

Gestion du processus d'évaluation des OMD

Pour la réussite de cette importante activité relative aux OMD, le Gouvernement a mis en place par arrêté ministériel un comité technique de suivi du processus d'évaluation composé de représentants du Ministère de l'Economie et des Finances, des Ministères sectoriels, des Organisations de la Société Civile (OSC) et du Système des Nations Unies. Le Comité est coordonné par la direction générale de l'économie et de la planification (DGEP).

Des actions entreprises pour disposer des données actuelles !

La disponibilité des données actualisées étant une condition majeure pour l'évaluation, le Gouvernement a bénéficié d'un appui financier des agences du SNU et d'autres partenaires d'une enveloppe de 622 millions FCA pour la collecte des données démographiques et de santé pouvant permettre de renseigner les indicateurs des OMD. Cette activité de collecte s'inscrit dans le cadre d'un module complémentaire de l'Enquête multisectorielle continue (EMC) conduite par l'Institut national de la statistique et de

OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

Suivi-Evaluation des OMD au Burkina Faso

la démographie depuis le début de l'année 2014. Certaines données préliminaires de l'EMC sont déjà disponibles. Les données du module complémentaire initialement prévues pour décembre 2014 ne seront disponibles qu'en février 2015 compte tenu de diverses contraintes selon l'INSD.

Les parlementaires s'informent sur les OMD pour un meilleur contrôle de l'action gouvernementale

Au début de l'année 2014, le Réseau des Parlementaires burkinabés sur le suivi des OMD a élaboré avec l'appui technique du PNUD son plan d'actions pour 2014. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan d'actions, le Réseau a organisé avec l'appui technique et financier du SNU deux ateliers d'information des Parlementaires Burkinabès sur la mise en œuvre des OMD en Afrique et dans le monde.

Le premier atelier s'est tenu le 16 septembre 2014 et a concerné les OMD relatifs à la santé à savoir l'OMD4 relatif à la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, l'OMD5 relatif à l'amélioration de la santé maternelle et l'OMD6 relatif au combat contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies. Le PNUD a animé une communication sur les fondamentaux des OMD en rappelant la genèse des OMD et en passant en revue les initiatives développées au niveau national et international pour faciliter la mise en œuvre des OMD.
Le deuxième atelier s'est tenu les 15 et 16 octobre 2014 et a concerné l'OMD1 relatif à l'élimination de l'extrême pauvreté et la faim, l'OMD 2 relatif à l'éducation primaire pour tous, l'OMD3 relatif à la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'OMD7 relatif à l'environnement durable et l'OMD8 relatif à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. Le PNUD a activement contribué à cette activité. La contribution du PNUD a porté sur :
- l'appui financier à travers le projet d'appui au Parlement, le Programme Stratégique de Renforcement des capacités du Parlemnt (PSDP),
- la coordination, la préparation des présentations et l'animation des communications.

Le PNUD aide les techniciens d'élevage dans l'encadrement des petits producteurs

Dans le cadre de la mise en œuvre du cadre d'accélération des OMD (CAO), le PNUD qui appuie le Ministère des ressources animales depuis 2012 a poursuivi son appui en 2014.
Comme en 2012, le PNUD a encore appuyé les techniciens d'élevages des régions du Nord, du Centre Nord, du Sahel et de l'Est pour faciliter l'organisation des campagnes de sensibilisation et de formation des petits producteurs pour l'amélioration de la production animale. Ainsi, 182 techniciens d'élevage ont bénéficié des actions de renforcement de capacités.

Le PNUD a équipé la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) des ressources animales et 16 directions provinciales des ressources animales en matériels informatiques et de projection composés d'ordinateurs portables, de vidéo projecteurs d'imprimante couleur et de scanner.

Le PNUD a également appuyé l'élaboration d'une boîte à image, d'un livret et d'un dossier technique pour la sensibilisation des petits éleveurs en santé et production animale. Ces documents qui ont fait l'objet de besoins exprimés par les techniciens d'élevage chargés de l'animation des campagnes de sensibilisation pour améliorer la production animale se veulent des outils pratiques pouvant guider les techniciens et surtout les petits éleveurs dans leurs activités d'élevage.

En réponse à une requête du Ministère des ressources animales, le PNUD a entrepris l'édition et la reproduction de plusieurs exemplaires de la boîte à image et des livrets qui vont être distribués aux techniciens d'élevage et aux petits producteurs des régions cibles du CAO (Sahel, Nord, Centre Nord et Est).
A travers ces appuis, l'objectif visé est l'amélioration de la productivité animale qui aura pour effet l'accroissement des revenus des petits producteurs et pour impact l'amélioration de leurs conditions de vie à travers un accès facilité aux services sociaux de base.

Salifou ZOUNGRANA

INITIATIVE TICAD SAHEL

Le PNUD et le Japon appuient l'élaboration d'un manuel de formation des forces de défense et de sécurite en droits de l'homme

Le jeudi 6 novembre 2014 s'est tenu dans la salle de réunion du Projet de Renforcement de la Gouvernance Politique (PRGP), le deuxième atelier de validation du manuel commun du formateur en droits de l'homme au profit des écoles des forces de défense et de sécurité.

Dieudonné B. KINI et Marie Bénédicte K. BENIHIRWE

L'élaboration de ce manuel est une des activités du Projet de consolidation de l'Etat de droit et de renforcement de l'accès des pauvres à la justice appuyé par le PNUD à travers un financement du Japon. La validation de ce manuel est l'aboutissement d'un processus qui a démarré en 2011.

En effet, il faut rappeler que le Burkina Faso a connu au premier trimestre de l'année 2011, une crise socio-politique et militaire qui a occasionné des affrontements entre les forces de sécurité et les populations et conduit à des violations des droits de l'homme par les différents protagonistes dont des policiers. C'est suite à ces évènements que le Gouvernement, à travers le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité (MATDS), a demandé un appui pour l'élaboration d'un programme de formation des agents de Police en droits de l'homme.

Donnant suite favorable à cette requête, une mission composée de deux spécialistes de programme du Bureau pour la Prévention des Crises et du Relèvement (BCPR) du PNUD à New York et d'une experte associée en droits de l'homme du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (Dakar), a procédé à une étude documentaire, des échanges et des visites de terrain du 24 au 29 Juillet 2011 au Burkina Faso. L'objectif général de la mission était d'évaluer les besoins en matière de formation des forces de sécurité en droits humains, de sorte à formuler à terme, un programme répondant à ces besoins.

Il faut toutefois mentionner qu'au cours de ses échanges, la mission a pu identifier certaines capacités existantes dans le domaine de la prévention et la gestion pacifique des crises. Néanmoins, de manière générale, l'offre de formation en droits de l'homme est limitée, très théorique et ne semble pas être adaptée aux besoins réels du terrain.

Lors de la séance de restitution des conclusions de la mission conjointe, les participants, tout en reconnaissant la pertinence de l'état des lieux et des propositions d'actions faites dans le rapport, ont formulé diverses suggestions et recommandations destinées à en enrichir le contenu. C'est ainsi qu'il a été recommandé, entre autres, la prise en compte des autres forces de sécurité que sont la Gendarmerie Nationale, la Police Municipale, la Garde de Sécurité Pénitentiaire, les Eaux et Forêts, la Douane et les forces armées dans l'élaboration du programme, et le renforcement de la coopération entre les acteurs clés chargés de la promotion et de la protection des droits humains, notamment le Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique, le MATDS, le Ministère de la Justice, la Conseil National des Droits de l'Homme et les OSC.

C'est ainsi qu'après la mise en place du projet d'appui à la consolidation de l'Etat de droit et de renforcement de l'accès des pauvres à la justice, un manuel de formation des forces de défense et de sécurité en droits humains a été développé. Un comité de pilotage composé des différentes parties prenantes a été institué pour suivre le travail d'élaboration du manuel.

La session du Comité de pilotage en date du 6 novembre 2014, tenue sous forme d'un atelier de validation, a consisté principalement à apporter des amendements, des observations et des suggestions pour améliorer ledit manuel. La dernière version du manuel sera imprimée et distribuée aux formateurs en droits humains des écoles des forces de défense et sécurité au Burkina Faso ☐

VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES (VEFF)

L'implication des leaders coutumiers et religieux requise

Les 17 et 18 Octobre 2014, le Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre, en collaboration avec le Programme de Nations Unies pour le Développement et l'UNFPA a initié une formation à l'intention des leaders coutumiers et religieux de la ville de Ouagadougou afin de renforcer leurs capacités en matière de VEFF, mais aussi démontrer l'importance de leur implication pour l'abandon de ces pratiques. Cette formation a eu lieu dans l'enceinte de la maison de la femme de Bogodogo.

Stéphanie ZOUNGRANA et Daniela BUCHMANN

La violence faite aux femmes a longtemps été considérée comme relevant de la vie privée et devant être traitée dans l'intimité familiale. Alors que les réformes institutionnelles, juridiques et politiques qu'a connues le Burkina Faso ces dernières années témoignent d'une volonté du Gouvernement et des partenaires au développement de renforcer l'engagement international du pays dans le domaine de la lutte contre les violences fondées sur le genre, un nombre de violences ciblées persiste.

Face à la persistance de ces violences et conscient du rôle primordial que jouent l'engagement et la volonté des leaders d'opinion, et en particulier des chefs coutumiers et religieux dans le changement des pratiques socio-culturelles, le Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre, en collaboration avec le Programme de Nations Unies pour le Développement, l'UNFPA ainsi que d'autres agences du SNU, a débuté la mise en œuvre du programme conjoint de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles en se focalisant sur ces garants des coutumes et traditions. C'est ainsi que de nombreuses formations sur l'abandon des violences faites aux femmes ont été organisées dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest et du Centre.

L'objectif recherché dans l'initiation de ces formation reste entre autres le renforcement des capacités de ces leaders en matière de VEFF, mais aussi démontrer l'importance de leur implication pour l'abandon de ces pratiques. Ill s'agissait de manière spécifique, d"informer et sensibiliser les chefs coutumiers et religieux sur la nécessité de corriger les inégalités et disparités qui existent entre les hommes, les femmes, les filles et les garçons, de mettre en exergue la contribution des chefs coutumiers et religieux sur leur responsabilité à promouvoir l'égalité entre les sexes de façon à prévenir les violences et protéger les femmes contre les différentes formes de violences, d'assurer une meilleure protection des femmes et des filles dans leur environnement et de créer et entretenir un cadre de dialogue avec les leaders d'opinion.

Au cours de la formation dans la région du Centre, un réseau de 14 membres, relevant des leaders coutumiers, des communautés religieuses et de la société civile, a été mis en place. Ce groupe appuyera l'effort de plaidoyer et proposera des activités de lutte contre les violences faites à l'égard des femmes et des filles, et contribuera ainsi à la concertation entre les communautés et permettra de susciter d'avantage l'engagement de leurs leaders dans cette lutte ☐

IPE BURKINA, PHASE II

Communicateurs et journalistes outillés

Les 15 et 17 Octobre derniers, l'Initiative-Pauvreté Environnement (IPE) a organisé un atelier de formation sur les liens pauvreté-environnement à Koudougou. C'était en présence de Rasmané Ouédraogo, Coordonnateur National de l'Initiative Pauvreté-Environnement (IPE2), de Oumar Ndiaye, Conseiller Technique Principal de l'IPE2/PNUD Burkina et de Pascal Y. Thiombiano, ambassadeur IPE2/Burkina, ancien Directeur Général de la Télévision Nationale du Burkina Faso et modérateur de l'atelier.

L'objectif de cet atelier était de renforcer les capacités des communicateurs et hommes de médias, les questions de budgétisation et de financement innovant en faveur de la croissance inclusive, dans le cadre de la phase II du projet IPE.

Ils étaient environ une trentaine de participants venant des treize régions du Burkina Faso et ont suivi avec intérêt, des communications portant sur la présentation de l'IPE2/BURKINA, sa stratégie de plaidoyer, de lobbying et de communication, les défis environnementaux au Burkina Faso, les modes de consommation et de production durables, l'économie verte et les emplois verts décents, les grandes lignes du développement durable, la contribution de l'environnement dans l'économie nationale, les impacts de l'utilisation des produits chimiques dans la coton-culture et l'orpaillage et l'agenda post -2015.

Outre les communications, deux films documentaires portant sur la capitalisation de l'IPE/Burkina phase 1 et sur les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) ont été également projetés.

Les différentes communications et les films ont suscité des débats portant sur plusieurs aspects. Il s'agissait entre autres de l'urgence de revoir la législation existante, la ratification des conventions internationales, l'opérationnalisation des politiques de développement durable en rapport avec la gestion de l'environnement et la réduction de la pauvreté, et la nécessité de promouvoir une campagne environnementale et sociale en synergie avec la SCADD et les ambassadeurs pauvreté-environnement pour mieux influencer les décideurs politiques nationaux et locaux mais aussi les partenaires techniques et financiers.

Au terme de l'atelier, de nombreuses recommandations ont été formulées par les participants. Il s'agit entre autres de :

1. La création d'un réseautage des journalistes et communicateurs en vue de constituer une masse critique dans le domaine de l'environnement et de la réduction de la pauvreté.
2. La rédaction d'articles (le reportage, l'interview et la bande dessinée), la réalisation d'émissions, de reportages et de documentaires sur les questions de pauvreté, de croissance inclusive et de développement durable. L'idée de la création d'une bande dessinée titrée « Raogo, un pollueur reconverti en éco-citoyen » a été adoptée. C'est un outil qui permettra d'enseigner aussi les enfants, afin qu'ils grandissent avec l'idée de la protection de l'environnement.
3. La constitution de dossiers et magazines sur la pérennisation des acquis des projets, la dégradation des berges du fleuve Mouhoun et l'impact de l'orpaillage sur les ressources naturelles.
4. L'opérationnalisation de la stratégie de communication, de plaidoyer et de lobbying de l'IPE et l'organisation des caravanes de presse à cet effet.

En somme ce fut un atelier riche en partage d'expérience, en idées susceptibles de contribuer à la réalisation de la phase II de l'IPE. ❐

Oumar Papis N'DIAYE

CROISSANCE INCLUSIVE

Concept, caractéristiques et politiques associées

Le concept de croissance inclusive a été largement discuté ces dernières années aboutissant à trois approches. Ces approches partagent cependant le même dénominateur qui est : la croissance économique est très importante et doit être associée à l'équité qui est l'égalité de tous face aux opportunités diverses.

Hervé KOURAOGO

La première approche insiste sur la nécessité d'une croissance qui génère des emplois dont ont besoin les populations croissantes elles-mêmes, et qui répondent aux besoins du secteur privé en qualifications et en compétences.

La seconde approche met l'accent sur la croissance qui génère plus de revenus pour les groupes les plus pauvres relativement aux plus riches et qui réduit les inégalités. C'est l'approche pro-pauvre de la croissance.

La troisième approche insiste sur les opportunités économiques et non économiques que génère la croissance en termes de qualité de l'emploi, d'amélioration de l'état de santé et d'éducation de la population et de la force de travail.

Le besoin de trouver les voies et moyens de renforcer la capacité des Etats pour leur permettre de rendre la croissance plus inclusive, a conduit le PNUD à mettre en place un Centre international pour la politique sur la croissance inclusive basé au Brésil. Pour le PNUD, la croissance économique ne permet de combattre la pauvreté et les inégalités que si elle est inclusive.

La perspective de l'institution est que la croissance inclusive est un résultat et un processus qui ont la qualité (i) d'inclure toutes les franges de la population dans le processus de création des richesses, et qui (ii) s'assure que les bénéfices de la croissance sont équitablement partagés. La croissance inclusive implique non seulement la participation des populations à la prise de décision et dans le processus de création des richesses mais aussi, c'est une croissance équitablement partagée.

En tant que processus, et toujours selon le PNUD (2008), bien que la croissance économique soit essentielle pour extirper les femmes et les hommes, notamment les jeunes de la pauvreté, elle

CROISSANCE INCLUSIVE

Concept, caractéristiques et politiques associées

n'y suffit pas à elle seule. Le renforcement des institutions pour habiliter les citoyens qu'elles servent est la base de la croissance inclusive, mesurée par l'égalité d'accès et de contribution aux avantages de la croissance économique.

Une croissance inclusive se doit de mettre en œuvre des politiques sociales et économiques visant à garantir que tous les citoyens, qu'ils soient travailleurs, entrepreneurs ou consommateurs de biens publics et privés, soient embarqués dans le processus. De plus, la croissance ne sera jamais inclusive tant que subsistera une discrimination, ouverte ou cachée, à l'égard de certains groupes vulnérables, notamment les femmes et les pauvres.

En plus des politiques nationales incluant les citoyens et les plus pauvres, il est aussi essentiel d'assurer que ces derniers soient à même de surmonter les périodes difficiles. C'est la dimension de résilience des populations face aux chocs afin que les avantages acquis ne soient pas réversibles. Dans le cadre d'une approche inclusive de la croissance, certains pays ont utilisé avec succès des instruments tels que les transferts monétaires, conditionnels ou non, afin de rendre les biens et services de base plus abordables pour les pauvres, au lieu d'avoir recours à des subventions ou à des allégements fiscaux.

Selon Ajay Chibber, ancien Directeur du bureau régional du PNUD pour l'Asie et le Pacifique (2011) la croissance inclusive implique de créer des emplois, et à ce titre, le secteur agricole qui utilise une main-d'œuvre rurale pauvre non qualifiée est clairement une priorité. Avec le déplacement du centre de gravité économique vers les secteurs non agricoles et les zones urbaines, la mise à disposition de possibilités d'emplois décents pour tous, surtout lorsqu'ils favorisent l'égalité des femmes et leur autonomisation, devrait dynamiser les progrès.

Pour Pedro Conceicao, Economiste senior du PNUD Afrique (2012), si l'on veut s'assurer que les plus vulnérables ne soient pas laissés pour compte, il est fondamentalement important d'accorder la priorité à la santé, à l'éducation et aux services de base. Seule, la croissance économique ne suffira pas au développement humain. La croissance doit être aussi étendue que possible afin de réduire les forts niveaux d'inégalités qui prévalent.

Pour Helen Clark , Administrateur du PNUD (2010), le besoin d'une croissance économique inclusive et équitable renforce la capacité de résilience des pays face aux crises. En effet, une croissance inclusive crée des emplois, offre des opportunités égales à tous pour participer à la création des richesses et à leur partage. Des progrès dans la réduction de la pauvreté sont obtenus si la croissance est plus inclusive. En outre, elle permet la participation de tous à la création de la richesse et à sa distribution.

De ces analyses, la croissance inclusive possède les caractéristiques suivantes :

- La croissance économique est une condition nécessaire et non suffisante pour réduire la pauvreté ;
- Elle se focalise sur le long terme ;
- la croissance inclusive s'intéresse non seulement aux entreprises mais aussi aux individus ;
- elle crée l'emploi et accroît la productivité du travail ;
- elle assure la transformation structurelle des économies ;
- la croissance économique est large et touche tous les secteurs ; elle crée des opportunités égales pour tous ;
- la croissance économique est orientée par le marché et l'Etat joue un rôle de facilitateur.

La littérature a identifié des politiques favorables à une croissance inclusive.

Politique budgétaire : assurer la stabilité du cadre macroéconomique en vue de réduire l'instabilité économique ; Augmenter les dépenses d'éducation, de santé et de protection sociale. Identifier et mettre en place des politiques de transferts conditionnels comme la Bolsa Familia au Brésil et les Opportunidades au Mexique

Politique du marché du travail : améliorer les politiques d'emplois en milieu rural ; améliorer la productivité du travail ; supprimer les obstacles à la mobilité pour favoriser la transformation structurelle des économies ;

Politique monétaire : assurer une maitrise de l'inflation ; améliorer l'accès aux crédits ; promouvoir la finance rurale.

La vision du PNUD exprimée dans son nouveau plan stratégique 2014-2017 est d'appuyer les pays à éradiquer la pauvreté tout en réduisant significativement les inégalités et les exclusions. Afin que la croissance économique puisse fortement contribuer à la réduction de la pauvreté, il convient de la rendre plus inclusive. Le PNUD (2011) travaille avec les pays pour améliorer les politiques, stratégies et programmes afin qu'ils soient plus inclusifs en utilisant une approche basée sur les droits humains et ses principes qui la soutiennent. Il s'agit de veiller à ce que les politiques/programmes/stratégies bénéficient à tout le monde, y compris les pauvres sans discrimination (principe de non-discrimination). Il s'agit d'assurer que les pauvres soient engagés dans la prise de décisions, leur mise en œuvre (principe de participation) et leur évaluation (principe de reddition des comptes) ☐

Toute l'équipe de rédaction du bullettin

« Le Partenariat en Action »

vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2015